

AVIS

Avant-projet d'ordonnance relative à l'accès et à l'échange d'informations sur les câbles souterrains et sur les conduites et les canalisations souterraines et arrêté d'exécution

3 septembre 2012

Demandeur Ministre Brigitte Grouwels

Demande reçue le 31 juillet 2012

Demande traitée parCommission CATRO/MOBILITÉ

Demande traitée le 28 août 2012

Avis rendu par l'Assemblée plénière le 3 septembre 2012

Préambule

Comme présenté dans l'avant-projet d'ordonnance, **le Conseil** constate que ce texte et son arrêté d'exécution doivent donner une base légale à la mise en place, sur tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une application Internet ayant une finalité similaire au CICC fédéral (point de Contact fédéral Informations Câbles et Conduites) et au KLIP flamand (« Kabel en Leiding Informatie Portaal »). Une telle ordonnance permettra ainsi, notamment, d'assurer la sécurité lors des chantiers sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Avis

Le Conseil remet un avis positif sur cet avant-projet d'ordonnance et son arrêté d'exécution sur base des éléments suivants :

- concertation préalable avec les secteurs concernés ;
- initiative positive de grand intérêt afin de sécuriser les chantiers et son objectif sociétal ;
- concordance des systèmes entre les trois Régions permettant d'avoir une sorte de « guichet unique » ;
- système gratuit, transparent et accessible à tous (les citoyens, le secteur privé et le secteur public) ;
- simplification administrative engendrant un effet « win-win » tant pour les demandeurs (citoyens, le secteur privé et le secteur public) que pour les gestionnaires de réseaux : réductions des coûts, effets positifs au niveau de la sécurité des travaux, ...

Le Conseil insiste sur la nécessité d'un système efficace pour obtenir l'information voulue, que ce soit directement ou par un système simple et rapide d'introduction de demande et de réception de la réponse.

Le Conseil insiste également sur une bonne communication de cette ordonnance et de son arrêté d'exécution vers les différents partenaires.

* *